

Le journal des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne

Volume 10, numéro 11, le mercredi 9 avril 1997

Ce n'est qu'un au revoir chers meuhs.
Ce n'est qu'un au revoir...
Oui nous nous reverrons un jour.
Ce n'est qu'un au revoir.

Comme le démontre le tableau au-dessus, c'est avec grande tristesse que l'équipe la plus meuhgnifique vous présente son dernier numéro de l'année. Ainsi commence la période de sécheresse. Il faut passer quatre mois sans l'Orignal. D'ailleurs, il faut prendre courage. Pour ceux qui ont soif pour la controverse, une nouvelle équipe dynamique prendra la relève en automne. Voici les coupables de ce numéro.

Jean-François (on élit pas les dictateurs) Lemieux, Marko (je propose 1400 amendements à la constitution de l'AEF l'an prochain) Roy, Manon (j'ai encore une autre petite question) Rousseau, Jamie (je dors avec mon ordinateur) Parent, Gaston (je prévois plein d'accidents, de chasse, paf et paf, je serai seul, moi, le dictateur de l'AEF) Cotnoir, Marc (je veux devenir un sauteur de bungee) Huneault, Alain (pas d'orgasmes durant l'AGA hein?) Mvilongo, Rosanne (C'est difficile de s'endormir lorsqu'on a un ordinateur dans le dos) Parent, Suzanne (je veux une maîtrise en kung fu) Vian, Marc (je suis la voie de communication pour les extraterrestres) Larivière, Josée (j'aime ma philosophie avec un peu de science) Fortin, Nancy-Gaëlle (l'Orignal ... je m'embarque) Barras, Julie Rémy, François Laflame et Don Boudria.

Politique orignale!

l'Orignal déchaîné

Rédacteur:
Marc Larivière

Rédactrice adjointe:
Manon Rousseau.

Trésorière:
Josée Bisson

Publiciste:
Linda Levesque

L'Orignal déchaîné est le journal des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne. Il est le véhicule de l'opinion et de la créativité de tous ceux et celles qui veulent s'adresser en français à la communauté laurentienne.

L'Orignal déchaîné publie 1000 copies par numéro. Il est monté à l'aide d'un système d'ordinateurs Macintosh et imprimé par Journal Printing, à Sudbury. Il est distribué gratuitement sur le campus de l'Université Laurentienne, en divers points de distribution à Sudbury, ainsi qu'à un nombre croissant d'abonné.e.s.

Tout changement d'adresse, demande d'abonnement ainsi que tout exemplaire non-distribué doit être envoyé à l'adresse ci-dessous.

La responsabilité des opinions émises appartient à l'auteur de l'article, ainsi que la féminisation. L'édition générale, ainsi que le choix des titres et sous-titres sont réservés au comité de rédaction. Les textes et illustrations publiés dans *l'Orignal déchaîné* peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

Le prochain *Orignal déchaîné* sortira des marais

en septembre 1997!

La date de tombée pour les articles et les annonces du prochain numéro est

en septembre 1997

Les orignaux attendent TA collaboration!

Société canadiennes des postes - Envoi de publications canadiennes.
Contrat de vente numéro 86.
Port de retour garanti.

La voix du président

Chers collègues,

Le 6 mars dernier, j'ai eu l'honneur d'être acclamé au poste de président au sein de l'AEF pour l'année scolaire 1997-1998. Siègant sur le Sénat et les nombreux comités de cette université, je vous assure en tant que votre représentant de faire la promotion de vos droits en tant qu'étudiants francophones. Il sera aussi de mon devoir de vous tenir informés des différents changements qui vous affecterons au sein de cette université. L'endettement étudiant, le gel des frais de scolarité ainsi que l'UFO seront des dossiers auxquels je porterai une attention particulière. Si vous avez des suggestions, questions ou commentaires, ma porte vous sera toujours ouverte, n'hésitez pas à venir me voir. En tant que prochain président, j'étais présent à l'AGA qui s'est déroulée le 3 avril dernier. Les Chaizes Muzikales nous ont offert une prestation à la hauteur de leur talent. Houblon et pizza étaient aussi du rendez-vous. Mais les membres eux n'y étaient pas. Les examens, les travaux et le manque de publicité furent à blâmer. Quoique plusieurs habitués et quelques irréductibles de la résidence de l'Université de Sudbury se sont joints aux représentants de l'AEF au cours de la soirée. Même que le nombre de membre présent dépassa la trentaine, mais c'est encore loin du 55 requis pour qu'il y est quorum. Il faut aussi remarquer que plus de la moitié furent désintéressés et finirent par quitter en raison des questions, commentaires et recommandations, trop longues à mon goût, d'une certaine personne. Comme elle le dit si bien, c'est la tradition. Mais à cause de sa soi-disant tradition, les réunions ont tendance à s'allonger. Certains membres sont même découragés et ont peur de se présenter pour des postes au conseil de l'AEF. Mais n'ayez pas peur, l'an prochain une nouvelle équipe dynamique entre en action. Si vous voulez vous impliquer et améliorer votre qualité de vie au sein de cette université, contactez le bureau de l'AEF.

Le président,

Jean-François Lemieux

Colloque féministe

Communiqué

Des femmes des quatre coins de la province se rassembleront à Sudbury dans le cadre du *Colloque sur les pratiques et les recherches féministes en milieu francophone* en mai prochain.

Des participants provenant de tous les milieux

Le Colloque, qui aura lieu à l'Université Laurentienne à Sudbury du 8 au 10 mai, est marrainé par le **Collectif des femmes francophones du Nord-Est ontarien**, en collaboration avec le **Réseau des chercheures féministes de l'Ontario** et de nombreuses autres partenaires. Plate-forme unique, le Colloque réunira intervenantes, chercheures, enseignantes, professeures du postsecondaire, étudiantes et femmes du milieu, qui mettront en commun leurs connaissances sur les dossiers qui touchent les femmes de l'Ontario français.

Un lieu important d'échange et de réseautage

Par l'entremise d'ateliers, de tables rondes, de plénières et de discussions de groupes, les participantes se pencheront sur divers aspects qui les rejoignent quotidiennement. De nombreuses conférencières aborderont des thèmes liés aux partenariats et à l'économie sociale tels: santé et services sociaux, droits juridiques des femmes, développement coopératif, famille, harcèlement au travail, cuisines collectives, déminisme chez les jeunes femmes, immigration et intégration, médias et violence conjugale.

En plus d'assurer le partage sur les pratiques et les recherches féministes, le Colloque a pour objet de raffermir les partenariats relativement aux problèmes vécus par les femmes, d'établir une solidarité qui se traduira dans l'action et de sensibiliser la population à la situation des Franco-Ontariennes.

Toutes les femmes intéressées à cet événement sont invitées à y participer les 8, 9 et 10 mai prochains à l'Université Laurentienne à Sudbury.

LA POLITIQUE À SON MEILLEUR!

par Marko Roy

La création d'une mégaville regroupant six municipalités de la région urbaine de Toronto ne fait pas l'unanimité. On a entendu la population torontoise se prononcer contre l'amalgamation lors d'un plébiscite tenu le mois dernier et voilà maintenant que ce sont les partis de l'opposition à Queen's Park qui mettent les bâtons dans les roues du gouvernement Harris. Tout celà afin que la loi 103 créant une seule ville soit modifiée. Le gouvernement a amené son projet de loi à l'Assemblée législative la semaine dernière mais les partis de l'opposition, les néo-démocrates en tête, ont présenté près de 14 000 amendements à la dite loi.

Les milliers d'amendements sont tous semblables. En effet, il s'agit d'amendements demandant au gouvernement provincial de tenir des audiences publiques à chaque fois que dix personnes vivant dans une rue de la région urbaine de Toronto en fera la demande. En fait, il y a un amendement pour chaque axe routier de la ville (rue, boulevard, avenue, chemin, etc.).

La démocratie étant ce qu'elle est, l'Assemblée a commencé à entendre ces amendements mercredi soir et continuait de le faire au moment où ce journal était en préparation. Il faut ajouter que l'Assemblée a siégée sans arrêt depuis ce moment, c'est-à-dire 24 heures sur 24. Pendant ce temps-là, toutes les autres affaires qui devraient normalement occupées le temps de nos députés ont été mis au rancart.

Je me suis amusé à regarder quelques heures (j'ai bien du temps à perdre vous direz, le gouvernement aussi!) ces lectures d'amendements. Précisons tout de suite que les députés ne sont pas tous présent au même moment. Il y a toujours, dans un parti politique, un whip qui s'assure qu'il y a assez de membres de son parti en chambre. Ainsi, pendant la lecture de ces amendements, il y avait peut-être une douzaine de membres des partis de l'opposition tandis que le parti au pouvoir avait toujours quelques membres de plus de présent afin d'assurer que les amendements soient défaits.

Ainsi, les 14 000 amendements (qui occuperont les travaux de l'Assemblée pendant une soixantaine de jours et de nuits) présentés devraient être tous défaits, les conservateurs étant toujours plus nombreux. Ce ne fut pas le cas! Un amendement concernant les habitants d'une certaine rue a été adopté vendredi après-midi parce que les conservateurs n'étaient pas assez nombreux à ce moment là. Pour réparer leur faute, les conservateurs ont utilisé différentes tactiques procédurières pour faire renverser le vote qui avait permis l'adoption de cet amendement spécifique. Une de ces tactiques a retenu mon attention.

Vers 23h30 vendredi, une douzaine d'heures après l'erreur des conservateurs qui avaient laissé passer un amendement, le député conservateur de Nepean, John Baird, demanda à l'orateur de renverser la décision du vote car l'amendement n'avait pas été présenté dans les deux langues officielles! Noble Villeneuve poursuivit dans la même voie
en disant qu'il se sentait mal à l'aise devant cette situation où les amendements étaient seulement présentés en anglais. Les conservateurs à la défense des francophones! Grand dieu, il devait se faire tard! De l'autre côté de la chambre, les néo-démocrates se sont rapidement levés pour clarifier les choses: la loi 8 s'applique seulement à la loi même et non pas aux amendements! Tiens! un bon coup de coûteau dans le dos des Franco-Ontariens.

Ce qui est déplorable dans toute cette affaire, c'est que les deux partis, conservateurs et néo-démocrates, se sont servis des Franco-Ontariens pour défendre leur peau à l'Assemblée législative: les conservateurs pour tenter de mettre un frein au temps perdu par la lecture de ces amendements, les néo-démocrates pour continuer à bloquer le projet de loi. Bravo, messieurs et mesdames des deux partis! Les Franco-Ontariens sont fiers de vous!

Le NPD a peut-être raison de vouloir ralentir le gouvernement conservateur dans l'adoption de ce projet de loi, mais entre-temps, il en coûte près de 500 000$ par jour pour faire fonctionner l'Assemblée législative. De plus, plusieurs autres dossiers doivent être étudiés par l'Assemblée. Ainsi, la fameuse loi 104 qui créera 11 conseils scolaires de langue française. C'est donc une histoire à suivre...

MOUH ¿ mEuhh!!!

Bramements universitaires!

Demandes de logement à la REM présentement disponible

(Résidence des étudiants mariées et adultes)

La résidence des étudiants mariés et adultes (REM) compte des appartements meublés et non meublés qui possède chacun une chambre à coucher.

Le loyer comprend l'électricité, le chauffage et l'eau, et le service de télédistribution.

Un nombre limité d'appartement sont offerts aux étudiants de 4e année qui désirent partager un appartement meublé avec un autre étudiant. Ces appartements comprennent un lit, un bureau, une lampe de bureau et une chaise par personne.

Les étages supérieurs sont offerts aux étudiants mariés et à leur conjoint ou colocataire, ainsi qu'aux étudiantes adultes (24 ans et plus) et aux personnes poursuivant des études supérieures. Ces appartements ne sont pas meublés.

Les demandes de logement à la REM sont disponibles au:

bureau du Directeur des services
Résidence des étudiants célibataires
rue des étudiants, salle G11

(705) 675-1151 poste 3005
à l'attention de: Ginette

À noter : la REM est une zone de tranquillité. Cette règle s'applique 24 heures par jour, sept jours par semaine. La résidence est interdite à tous les animaux.

Baccalauréat pour les technologues

Communiqué

L'Université Laurentienne a tout récemment mis au point un programme qui devrait permettre aux technologues en radiation médicale à aller de l'avant dans leur carrière. Dès le mois de septembre 1997, le département de physique et d'astronomie de l'Université Laurentienne offrira aux thérapeutes et techniciens autorisés en radiation médicale un programme de baccalauréat en sciences libérales (technologie en radiation médicale). Grâce à ce programme, offert sur le campus et dispensé à distance, les thérapeutes et techniciens autorisés en radiation médicale pourront obtenir un diplôme de baccalauréat en sciences libérales en une anneé complète.

Le département de physique et d'astronomie offre ce programme de baccalauréat en sciences afin que les étudiants puissent acquérir les compétences qui leur permettront de se déplacer horizontalement ou verticalement dans la hiérarchie d'une profession en mutation rapide. Les étudiants pourront obtenir un diplôme de baccalauréat en sciences libérales en suivant, sur le campus, sept cours de six crédits en une année complète.

Les cours requis seront aussi dispensés à distance afin que les étudiants employés n'aient pas besoin de quitter leur emploi pour venir à l'Université.

Le programme de baccalauréat en sciences libérales (technologie en radiation médicale) de l'Université Laurentienne est offert aux diplômés de programmes reconnus de radiodiagnostic de radiothérapie ou l'équivalent. Ce programme a été conçu par le département de physique et d'astronomie de l'Université Laurentienne en consultation avec le Collège Boréal, Cambrian College et le Centre régional de cancérologie du nord-ouest de l'Ontario.

Pour obtenir des renseignements sur le programme de baccalauréat en sciences libérales (technologie en radiation médicale) de l'Université Laurentienne, veuillez communiquer avex M. Rizwan U. Haq, directeur, département de physique et d'astronomie, au (705) 675-1151, poste 2221.



Une tactique inquiétante

Manon Rousseau

Dernièrement l'École des sciences de l'éducation a pris une décision qui affectera désormais l'admission des étudiantes et étudiants à la formation d'enseignement. L'École a décidé de permettre aux étudiantes et étudiants qui n'ont pas obtenu la cote «1» au test de compétence en rédaction d'entrer à la condition qu'ils suivent un cours spécial qui leur permettra d'obtenir leur «1». Cette tactique vise à accroître le nombre de demande à l'École car selon les premiers chiffres pour la saison décroissé de façon alarmante.

Ceci veut dire que les étudiantes et les étudiants détenant un baccalauréat d'une autre université auront des droits spéciaux puisqu'ils n'auront besoin qu'une cote «2» pour être admis. Au contraire, les étudiantes et les étudiants de l'Université Laurentienne doivent obtenir un «1» pour recevoir leur diplôme et avoir le privilège d'entrer à l'École.

J'ai plusieurs problèmes avec ces nouveaux critères d'admission. Premièrement je suis inquiète que des étudiantes et des étudiants qui n'ont pas la compétence requise pour écrire en français pourrait se retrouver en enseignement. C'est sûr qu'il faudrait qu'ils obtiennent un «1» pour obtenir leur diplôme de l'École mais j'ai de la peine à croire qu'un cours de quelques mois suffiraient à les rendre compétent s'ils ne le sont déjà pas après 3 ans d'université. De plus, je crains que la même chose arriverait avec ces étudiantes et étudiants que ce qui se passe aujourd'hui à l'intérieur des murs de l'Université Laurentienne, à savoir que plusieurs des professeurs donnent des «1» à tous ceux qui en ont besoin qu'ils soient compétents ou non.

Ma deuxième préoccupation c'est que ce système n'est pas juste pour les étudiantes et étudiants de l'Université Laurentienne. Ceux-ci devraient avoir les mêmes droits que les étudiantes et étudiants des autres universités. Je comprends que l'on ne peut pas donner un diplôme aux étudiantes et étudiants qui n'ont pas leur «1» mais on pourrait certainement les admettre à l'École des sciences de l'éducation avec un «2». Leur année à l'École serait alors une extension de leur années univer-sitaires et ils auraient besoin de leur «1» pour recevoir leur diplôme universitaire et d'enseignement.

Finalement, je crois que tous les étudiantes et les étudiants de l'École devraient suivre un cours d'appoint en français qu'ils aient leur «1» ou non. Plusieurs des étudiantes et étudiants n'ont pas suivi de cours de grammaire depuis leur secondaire et ont grandement besoin d'une revue. Nos futurs enseignants et enseignantes doivent pouvoir s'exprimer et écrire en français correctement puisque ce sont eux qui doivent par la suite l'enseigner à leurs élèves.

Il faut certainement se demander si baisser le niveau de compétence pour les étudiantes et étudiants est une tactique qui vaut vraiment la peine lorsque l'on considère les effets que cela peut avoir sur nos futurs élèves franco-ontariens.

MeRde?! ---> MEuHHH!

Emplois pour les étudiants

Don Boudria

Expérience de travail à l'étranger. Pour plusieurs nouveaux diplômés, ces quelques mots ouvrent la voie à une carrière intéressante et productive. La Stratégie emploi jeunesse, annoncée récemment par le gouvernement canadien, donne la chance à ces jeunes d'effectuer un stage à l'étranger. À cet égard, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) permet aux jeunes Canadiens d'acquérir de l'expérience de travail en développement international.

L'ACDI vient de créer un programme de deux ans qui permettra à plus de 800 jeunes diplômés d'effectuer un stage chez un partenaire de l'ACDI, que ce soit une entreprise privée ou un organisme bénévole. Ce stage sera d'une durée maximale d'un an, incluant jusqu'à six mois à l'étranger. L'ACDI coordonnera les stages et fournira à ses partenaires une somme pouvant atteindre 15 000 $ par stagiaire. Enfin, les jeunes pourront se sortir du cercle vicieux « Vous ne pouvez obtenir un emploi sans expérience, et vous ne pouvez acquérir de l'expérience sans emploi ».

Bien que les stages visent à aider les jeunes à obtenir un emploi dans un environnement de plus en plus compétitif, leur valeur pour le Canada va bien au-delà de cet aspect. En donnant aux jeunes Canadiens de l'expérience en développement international, nous les rendons aptes à établir des liens entre les générations et les cultures. Dans un contexte économique global axé sur l'industrie du savoir et sur les technologies de l'information, les jeunes diplômés des cégeps et des universités pourront faire valoir leurs compétences et en faire profiter les autres pays. Le programme de stages, ainsi que les autres mesures de la stratégie jeunesse de l'ACDI, donneront des atouts aux jeunes Canadiens pour se trouver un emploi, et procureront au Canada un avantage sur les marchés mondiaux.

Tandis que le programme de stages est orienté vers la création d'emploi, la stratégie jeunesse de l'ACDI vise à sensibiliser les jeunes à leur environnement international et à développer leur propension à venir en aide aux gens qui en ont besoin, au Canada comme à l'étranger. En exposant les jeunes à diverses cultures, on renforce leur tolérance et leur compréhension.

L'ACDI offre depuis longtemps des programmes permettant à de jeunes Canadiens de se sensibiliser à l'aide internationale, aux relations interculturelles et au développement communautaire.

Par exemple, grâce à une subvention de l'ACDI, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale a envoyé l'an dernier 172 étudiants de niveau collégial dans des pays en développement pour travailler avec des groupes communautaires. Pour sa part, le Carrefour de solidarité internationale a aidé 69 jeunes à effectuer un stage dans des projets de développement. Nous avons aussi contribué au programme de stages internationaux de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC) qui a permis à 64 étudiants universitaires d'acquérir de l'expérience dans plusieurs pays en développement. Des jeunes occupent également des postes au sein même de l'ACDI et participent à des programmes jeunesse appuyés par le gouvernement canadien pour travailler dans des institutions internationales.

L'expérience acquise par les jeunes stagiaires de l'ACDI profitera à tous les Canadiens. Nous avons de plus en plus besoin de citoyens capables de s'intégrer à la société mondiale, de travailler à l'étranger et de représenter dignement le Canada partout où ils iront. Le potentiel de la jeunesse canadienne est indispensable pour tirer parti de la mondialisation. Il s'agit de le faire éclore grâce à des initiatives appropriées.

L'honorable Don Boudria, ministre de la Coopération internationale et ministre respon-sable de la Francophonie.

Pour plus de renseignements sur le programme Jeunes stagiaires internationaux, composez le (819) 997-5006 ou visitez notre site Internet : http://www.acdi-cida.gc.ca/cida_ind.nsf/pages/youth.htm

Une nouvelle équipe est née!

Salut les orignaux! Ici le rédacteur en chef. J'aimerais saluer toute l'équipe de cette année. Vous avez fait un travail meuhgnifique! Mais l'année tire à sa fin (snif!) et c'est maintenant l'heure de la relève. J'ai donc le grand plaisir de vous présenter la nouvelle équipe de *l'Orignal* élu lors de la réunion du mercredi 2 avril. Sans plus tarder, voici:

La 1ère étoile :	Le rédacteur en chef, Jamie Parent
La 2ième étoile :	Le rédacteur adjoint, Alain Mvilongo
La 3ième étoile :	La correctrice en chef: Rosanne Parent
La 4ième étoile :	Le trésorier, Phil Perodeau
La 5ième étoile :	La publiciste, Linda Levesque
La 6ième étoile :	La préposée aux envois, Kerry Lee Richardson

Cette nouvelle équipe a beaucoup de panache, vous devez bien l'admettre. À vous tous nous vous souhaitons autant de rires, de pleurs que nous avons eus cette année.... Continuez à bramer haut et fort et surtout, longue vie à *l'Orignal déchaîné*. Pour ceux qui veulent faire partie d'un troupeau qui n'a pas froid aux yeux, venez nous voir à notre humble abri au SCE-304.

$$$$$$$$$$

La bourse d'études supérieures de l'Acfas-Sudbury

Cette bourse, d'une valeur de **500$**, est décernée annuellement à une personne voulant entreprendre ou poursuivre des études supérieures en français à l'Université Laurentienne ou ailleurs. La préférence est accordée aux personnes étudiant actuellement à temps plein à l'Université Laurentienne. Il faut présenter une demande écrite, adressée au nom de l'Acfas-Sudbury, en utilisant le formulaire disponible au secrétariat de l'Institut Franco-ontarien. Pour toute autre information, contactez **Yvan Morin, École de l'activité physique, poste 1038.**

$$$$$$$$$$

Le Centre Étudiant est à la recherche d'un(e) :

GÉRANT(E)

Le ou la candidat(e) doit être :
- un(e) étudiant(e)
- bilingue
- au courant des procédures de l'université
- responsable
- mature
- enthousiaste et plein d'entrain

Exigences du poste :
- s'assurer du bon fonctionnement du Centre
- embaucher, entraîner et surveiller le personnel de la salle de jeux
- préparer l'horaire des heures pour le personnel
- **ÊTRE DISPONIBLE 20 HEURES PAR SEMAINE**

Salaire : 8,00$ de l'heure
Période de travail : mai 1997 au 30 août 1998

Date limite pour remettre votre demande : le 18 avril 1997
Les cv seront acceptés au Centre de Placement, salle L210, édifice R.D.Parker, 935, chemin du lac Ramsey, Sudbury, Ontario, P3E 2C6, a/s de Christian Guerrette

Expression orignale!

Option de carrière

Communiqué

Avantage Carrière est un programme national sans but lucratif, élaboré par des dirigeants d'entreprises canadiennes du secteur privé, en mai 1996. Ce programme a été conçu pour des diplômés d'universités, de collèges ou d'écoles secondaires dans l'impossibilité d'obtenir un emploi relié à une carrière, en raison de leur manque d'expérience. Avantage Carrière emploie des stagiaires, et ce sont les entreprises participantes (connues sous le nom d'Entreprises d'Accueil) qui sont les hôtes des stagiaires pendant une période de six, neuf ou 12 mois. Les stagiaires reçoivent une allocation mensuelle de 1250$ ainsi qu'une formation formelle et pratique «sur les lieux du travail».

L'un des mandats donnés à Avantage Carrière est de s'assurer de la qualité des stages offerts aux diplômés. Chaque stage a été conçu pour incorporer quatre éléments communs: une expérience pratique de travail, une acquisition de connaissances, une assistance ou un encadrement professionnel et un réseautage. Christine Sanger, directrice des relations avec les stagiaires, collabore directement avec les coordinateurs du programme dans chaque Entreprise d'Accueil. La plus grande partie du rôle joué par Sanger est de s'assurer de la qualité des stages. Au cours de ses six premiers mois d'activités, Avantage Carrière n'a connu que trois situations dans lesquelles les normes fixées pour les stages n'ont pas été respectées. Dans chacun de ces cas, Sanger a travaillé avec les coordinateurs à résoudre ce problème à la satisfaction à la fois des stagiaires et des Entreprises d'Accueil. D'autres mécanismes pour le contrôle de la qualité actuellement mis sur pied comprennent un numéro de téléphone sans frais pour les stagiaires, un sondage effectué régulièrement au cours des stages tant auprès des stagiaires que des Entreprises d'Accueil, et enfin, un code d'éthique pour ces deux participants. Jusqu'à ce jour, les stagiaires d'Avantage Carrière sont venus de diverses sources académiques, notamment dans les domaines des affaires, de l'ingénierie, du marketing, des relations publiques, des arts et des sciences en général. Les postes auxquels les internes ont été assignés ont trait aux affaires publiques, aux finances, à finances, à la gestion de systèmes d'information, à la recherche et au développement et enfin, aux ressources humaines. De même, les Entreprises d'Accueil exploitent toute une variété d'industries comprenant les télécommunications, les institutions financière, l'industrie automobile et les ressources naturelles.

Pourquoi les entreprises s'investiraient-elles dans ce système de stages? C'est qu'il y a très certainement des avantages pour elles à participer à ce programme, si l'on considère l'importance des appuis que nous avons déjà reçus de la part des Entreprises d'Accueil.

Nortel, par exemple, qui commandite présentement 34 stagiaires, est persuadée que ces stages favorisent tant les stagiaires que les Entreprises d'Accueil. M. Don McCreesh, vice-président senior des ressources humaines, Nortel, croit que les stages ont eu un effet très réel et positif sur sa société. Voici ce qu'il dit : «Nortel est persuadée que la présence permanente de stagiaires dans l'entreprise lui apporte la vigueur, l'esprit d'innovation et de créativité de la jeunesse.»

D'ailleurs, notre programme montre déjà des signes de succès tant pour les stagiaires que pour les Entreprises d'Accueil. Au cours des six premiers mois, 17 pour cent des stagiaires d'Avantage Carrière ont trouvé un emploi à plein temps tout en complétant leur stage et ce, en partie grâce à l'expérience qu'ils avaient déjà acquise chez leur Entreprise d'Accueil. Le programme n'a pas encore duré assez longtemps pour qu'un stagiaire ait eu le temps de terminer son stage, mais les stagiaires qui ont été interrogés sont confiants que l'expérience qu'ils ont acquise les rendra plus attrayants sur le marché du travail.

Cela dit, il est vraiment facile d'adhérer au programme. Les stagiaires et les Entreprises d'Accueil potentiels doivent simplement visiter le site Web d'Avantage Carrière, à savoir http://www.avantage.org. Le site fournit tous les détails du programme, et un diplômé n'a qu'à remplir, en direct, le formulaire d'inscription à titre de stagiaire, pour avoir entrée aux stages affichés. Les positions de stages ne sont énumérées que sur le site Web. Dès qu'il a été approuvé, doté d'une identification à titre d'utilisateur, et dès qu'on lui a demandé de choisir un mot de passe, le stagiaire potentiel parcourt les affichages de stages. Contrairement à ce qu'il se passe dans les services de placement sur le Web, l'utilisation du site ou la demande de stage sont gratuits pour les diplômés. En effet, Avantage Carrière reçoit tout son financement au moyen de modestes frais administratifs débités à l'Entreprise d'Accueil; Avantage Carrière ne reçoit aucun fonds du gouvernement. Les entreprises peuvent aussi demander à devenir des Entreprises d'Accueil, en direct, en suivant les instructions de la page d'accueil.

En vedette!!

Alain Mvilongo

Le programme de droit et justice de l'Université Laurentienne peut être fier de l'une de ses étudiantes. En effet, Desneiges Arbour étudiante en 3e année de ce programme s'est vu acceptée dans le cadre du programme provincial d'échange avec la France soit celui Rhônes-Alpes/Ontario. Afin de se donner toutes les chances possibles, elle a aussi fait demande à l'école de droit à Ottawa où elle fut acceptée dans le programme de Common law en français. J'ai donc eu la chance de m'entretenir avec elle.

Orignal déchaîné : Bonjour. Pourquoi avoir choisi le droit et la justice?
Desneiges Arbour : Car c'est la seule carrière à laquelle j'ai vraiment été exposée puisque ma mère travaillait chez des bureaux d'avocats.
O.D. Pourquoi ne pas avoir fait demande à l'école de droit de Moncton?
D.A. C'est déjà assez cher faire demande à Ottawa et je n'ai pas les fonds pour aller à Moncton.
O.D. Quelle sorte d'avocat souhaites-tu devenir c'est-à-dire quelle sera ton champ de spécialisation?
D.A. Je voudrais devenir une avocate spécialisée soit en droit criminel, constitutionnel ou commercial. Enfin, j'envisage peut-être enseigner au niveau universitaire.
O.D. Comptes-tu travailler à ton propre compte ou travailler dans une firme d'avocats?
D.A. Je compte avoir mon propre bureau mais si au début je dois travailler dans une firme, je le ferai.
O.D Est-ce que tes professeurs t'encourage à aller en France ou à l'Université d'Ottawa?
D.A. Ils m'encouragent à aller en France plutôt qu'à Ottawa parce c'est une expérience unique, inoubliable et que je serai exposé à une culture nouvelle et cela pourra m'aider dans le futur.
O.D. Que penses-tu faire après? Une maîtrise, un doctorat?
D.A. Je vais faire une maîtrise et un doctorat après dépendant de mes moyens financiers. Au pire, je ferais mon doctorat à temps partiel en travaillant dans un bureau d'avocats.
O.D. C'est quoi la différence entre un juriste et un avocat?
D.A. Un juriste et un avocat c'est la même chose sauf que je pense que le juriste est plus spécialisé que l'avocat. On le retrouve dans la communauté académique.
O.D. En terminant, quels sont les professeurs qui t'ont le plus marqué durant ton passage à la Laurentienne?
D.A. Messieurs Henri Pallard et Michel Giroux. Ce sont deux professeurs du département de droit et de justice et ce sont eux qui m'ont le plus influencée et encouragée dans mes études. Ils m'ont aidée à développer des connaissances dans des domaines où je veux aller. De plus, ce sont des bons professeurs.
O.D. Merci beaucoup pour ton temps et bonne chance.

Il est à noter que Desneiges Arbour sera en bonne à Ottawa puisque son camarade de classe, Scott Croteau a lui aussi été accepté là-bas. Félicitation et encore bonne chance à ces deux-là.

La vie ...

Stephen Stanistreet
traduit par Rosanne Parent

Que ce soit un embryon, un foetus, un nouveau-né, un bambin, un enfant, un adolescent, ou un adulte, ils font tous partie d'une étape du développement de l'être humain. Quand un membre de l'espèce humaine met fin intentionnellement à une vie humaine qui se trouve dans une de ses étapes, c'est un meurtre. Non seulement parce que cette vie humaine est à ses fragiles développements primitifs, mais surtout parce que cet enfant n'a aucune défense contre une mère qui le rejette.

Ce qui est encore pire, c'est que le système judiciaire permet au meurtrier de profiter financièrement de son acte ou à une mère de condamner à mort l'enfant qu'elle porte dans son sein, perversion qui dégrade totalement tout ce que représente la Femme et la Mère. Toute personne, tant soit peu raisonable, doit admettre que la femme a été créée spécifiquement pour assurer la protection de la vie humaine qui est particulièrement délicate au tout début.

PRIX DU RECTEUR

La date de tombée pour la dissertation pour le prix du recteur a été reculée au **13 juin 1997.** Vous avez donc encore le temps d'écrire et de soumettre un brillant texte portant sur le thème **«Le passé est-il important?».** Votre dissertation doit être environ 2500 mots. Le premier prix est de 3000$ et les 2ième et 3ième prix sont de 500$. Pour de plus amples informations, contactez Normand Fortin du Centre des langues au poste 4110.

Culturignale!



LE PALMARÈS
TOP 20 RADIO
semaines des 7 et 14 avril 1997

	Titre	Artiste
1.	Humana	Lara Fabian
2.	Les poèmes de Michelle	Teri Moise
3.	Assis sur le rebord du monde	Francis Cabrel
4.	Celui que je veux	Nanette Workman
5.	Usure des jours	Martine St-Clair
6.	Si c'est ça la vie	Marjo
7.	Et mon coeur en prend plein la gueule	Isabelle Boulay
8.	Sans le savoir	Natasha St-Pier
9.	Comme un air de Guthrie	Richard Séguin
10.	Dans le cris de nos nuits	Luce Dufault
11.	Crier au loup deux fois	Pierre Bertrand
12.	La nuit crie victoire	Daniel Lavoie
13.	La critique	Kevin Parent
14.	Mon égo	Annette
15.	Si Dieu existe	Claude Dubois
16.	Les derniers sont les premiers	Céline Dion
17.	Si c'était vrai	Marie-Denise Pelletier
18.	Un long chemin	Martine St-Clair
19.	Souviens-toi	David Étienne
20.	Aicha	Khaled

ATTENTION

Étudiantes et étudiants en sciences

Un nouveau cours LIP sera offert à l'inter-session:

PHYS 1905 FA
Astronomie générale

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le professeur Daniel Provost au poste 2354.

bouquet

rose
rosée
herbe humide du matin
douces gouttelettes d'amour
pétales velours

temps des lilas
joies bouclées
grappes baisées
imprégnées de douceur
mauve-bonheur

iris des marais
chaleur mielleuse
rêve dans la brume
nénuphars, joncs, roseaux
caressant l'eau

Linda Levesque

La nouvelle Afrique du Sud

La nouvelle constitution que vient d'adopter le gouvernement de Nelson Mandela reconnaît onze langues officielles en Afrique du Sud. Alors qu'au Canada, la reconnaissance de deux langues officielles seulement fait problème, imaginez la cacophonie politique qui assourdit l'Afrique du Sud!









Tiré du Weekly Mail, un journal sud-africain

Hockey Pool
Top 25

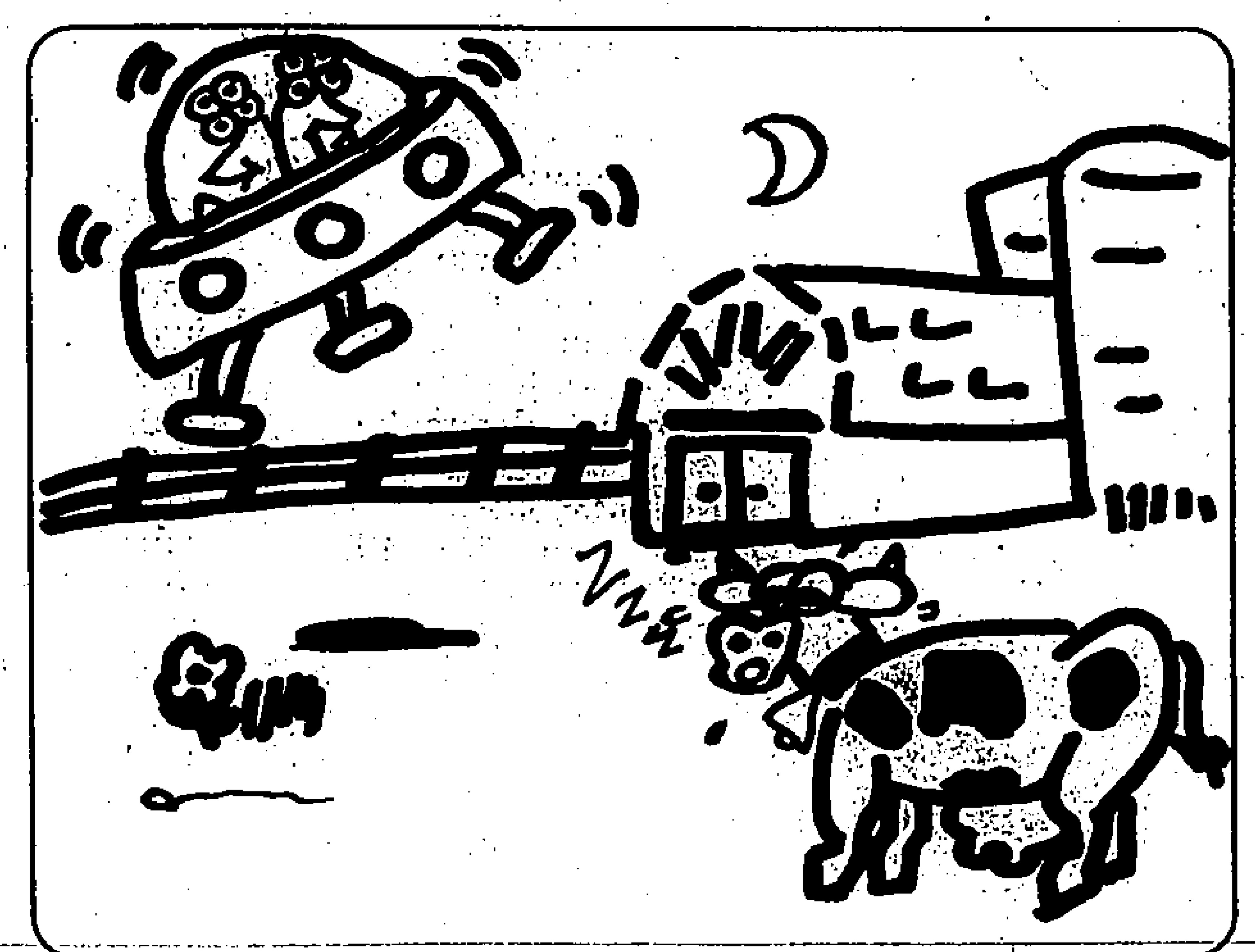
1.	Luc Lemieux	1274
2.	Scott Croteau	1272
3.	Robert Daoust	1265
4.	Alain Daoust	1247
5.	Conrad Bonin	1246
6.	Patrick Campeau	1224
7.	Kim Bédard	1212
8.	Pascal Arpin	1211
9.	Alain Mvilongo	1210
10.	Bryan Lavoie	1209
	Stéphane Gaudette	1209
	Trappeur du Kabi	1209
13.	Simon Laflamme	1207
14.	Marc Huneault	1198
15.	Rick Mayotte	1196
16.	Kelly-Anne MacMillan	1194
17.	Donald Pelletier	1183
18.	Jean-Guy Miron	1177
19.	Caroline Miron	1174
20.	Robert Mayer	1171
21.	Alain Boucher	1161
22.	Marc Savage	1158
23.	Richard Walkingshaw	1157
24.	Philip Perodeau	1155
	Karen Duguay	1155
26.	Norman Shields	1154
27.	François Boudreau	1151
28.	Sandra Gauthier	1148
29.	Alain Arbour	1147
30.	Yves Couture	1146
31.	Carine Jutras	1139
32.	François Marier	1133
	Guy Lavigne	1133
34.	Christian Guérette	1121
	Éric Hennigar	1121
36.	Marko Roy	1117
37.	Renée Bissonnette	1113
38.	Kevin Perrault	1102
39.	Denis Goupil	1096
40.	Paul de la Riva	1095
41.	Thierry Mvilongo	1092
	Yves Boucher	1092
	Chris Bouchard	1092
44.	Jean Pelland	1088
45.	Mireille Couture	1086
46.	Denis Piquette	1066
47.	Josée Fortin	1064
48.	Yanik Perrault	1062
49.	Paul Rainville	1060
	Nelson Mendes	1060
51.	Guy Roy	1055
52.	Anne Lavallée	1050
	Marco Smith	1050
54.	Josée Bisson	1041
	Frank Couture	1041
56.	Sherri Moore-Arbour	1034
57.	Martin Gauthier	1032
58.	Jason Lemire	966
59.	Éric Labonté	957
60.	Scott Labelle	946
61.	Chantal Vaillancourt	943
62.	Rosanne Parent	931
63.	Kerry-Lee Richardson	894

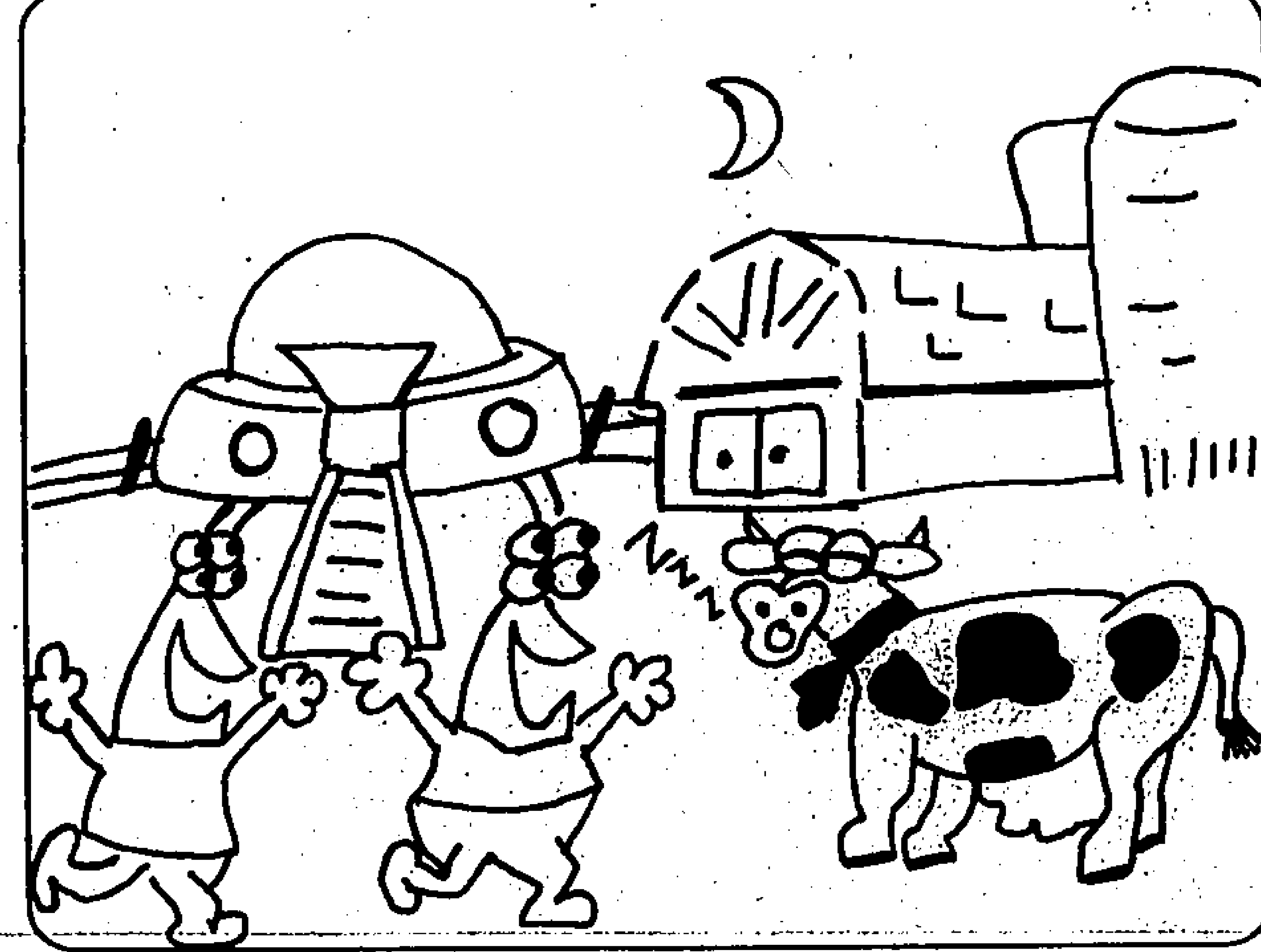
Compilation : Marko Roy, Alain Daoust, Josée Bisson et Marc Huneault

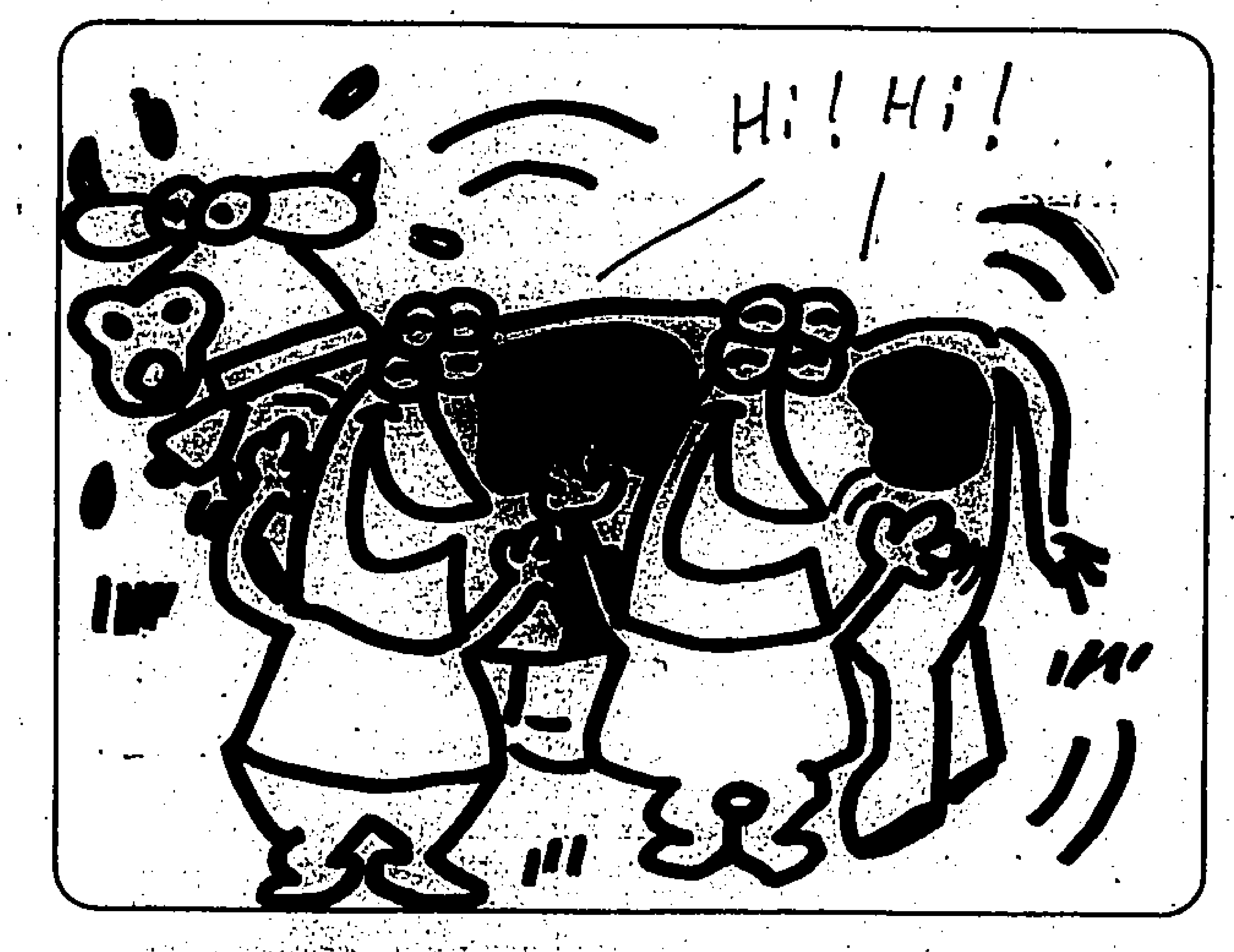
MiaouH? non... MEuhh!!

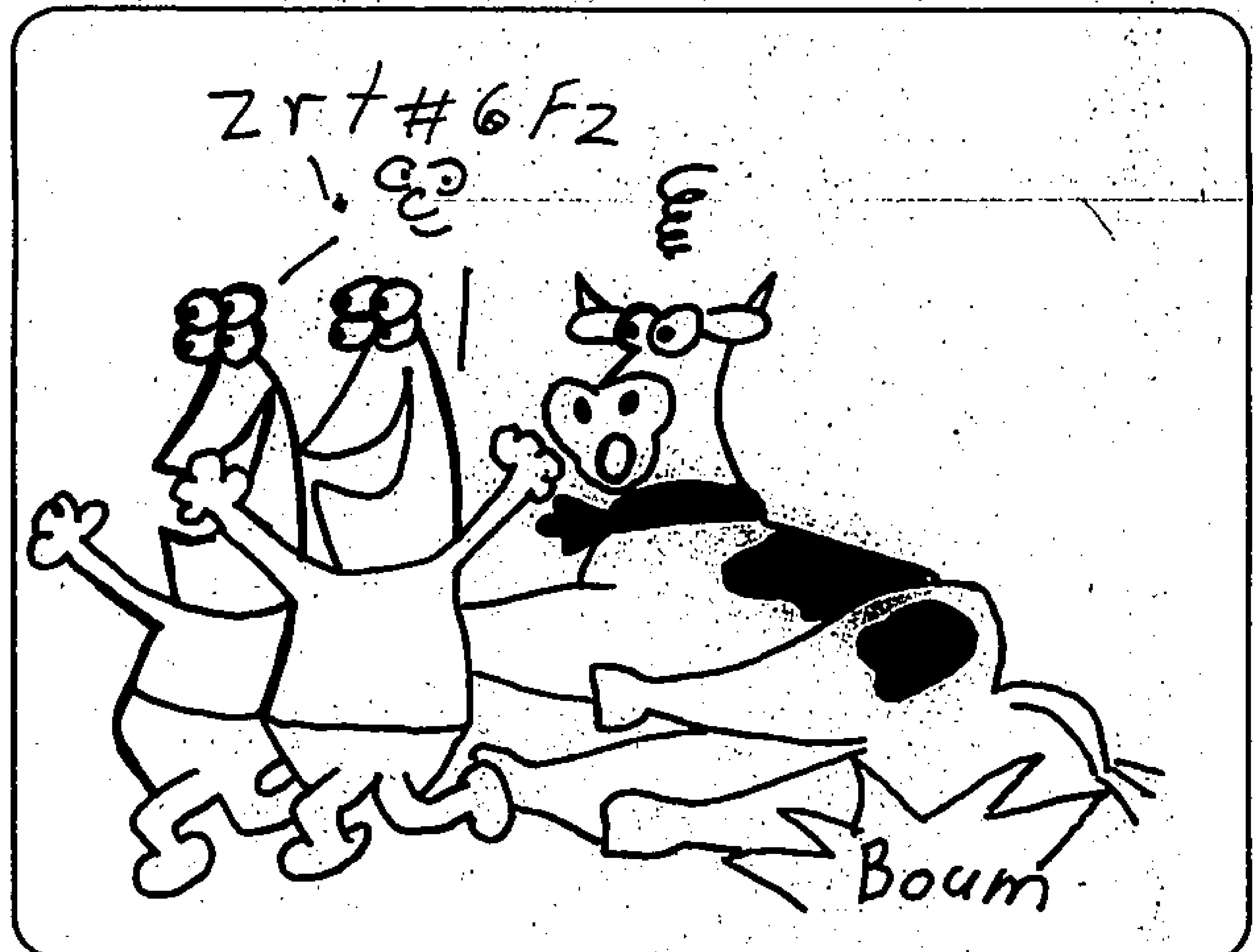
Humourignal!

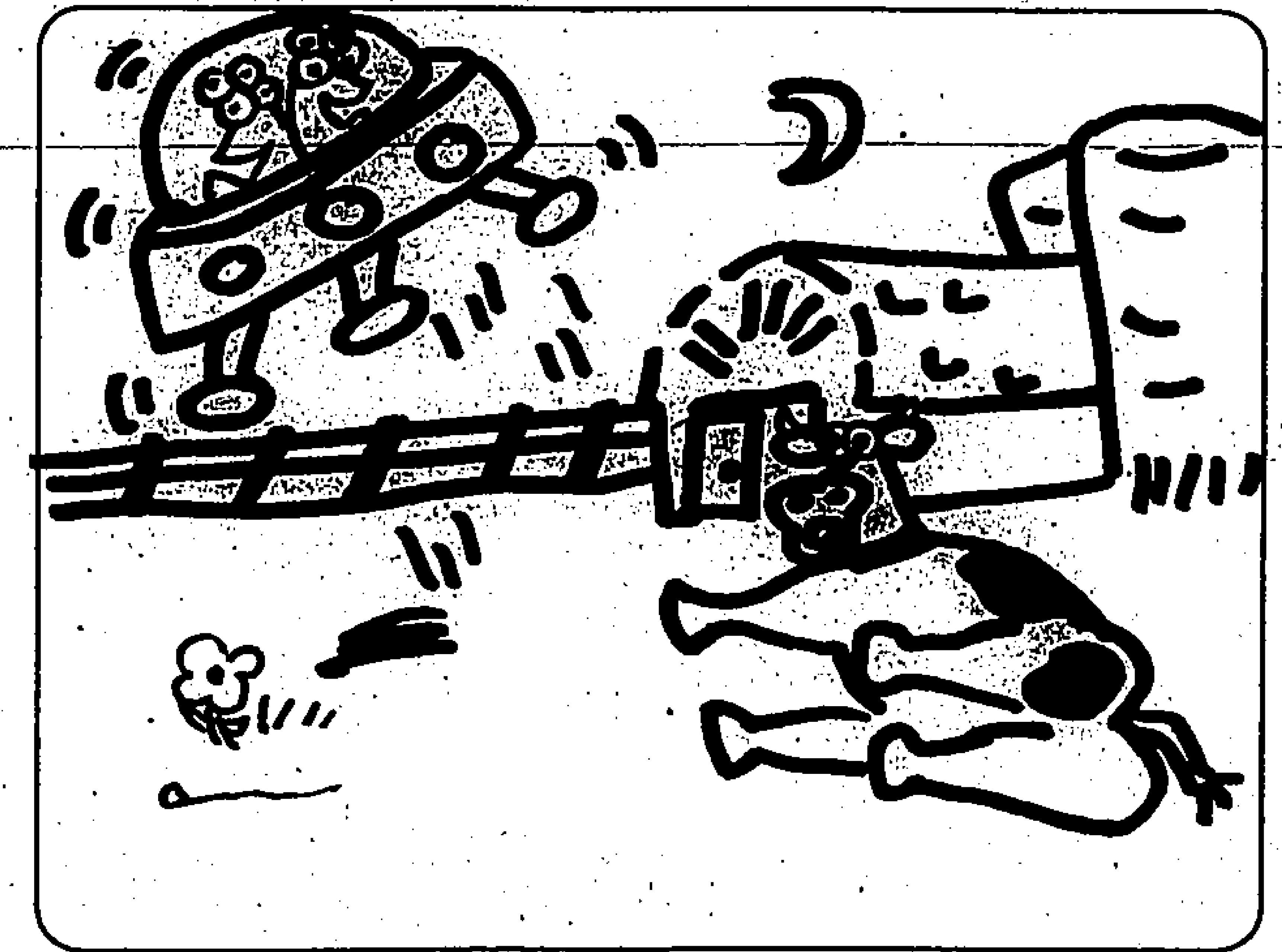
L'arrière-pensée de Marc et Marc

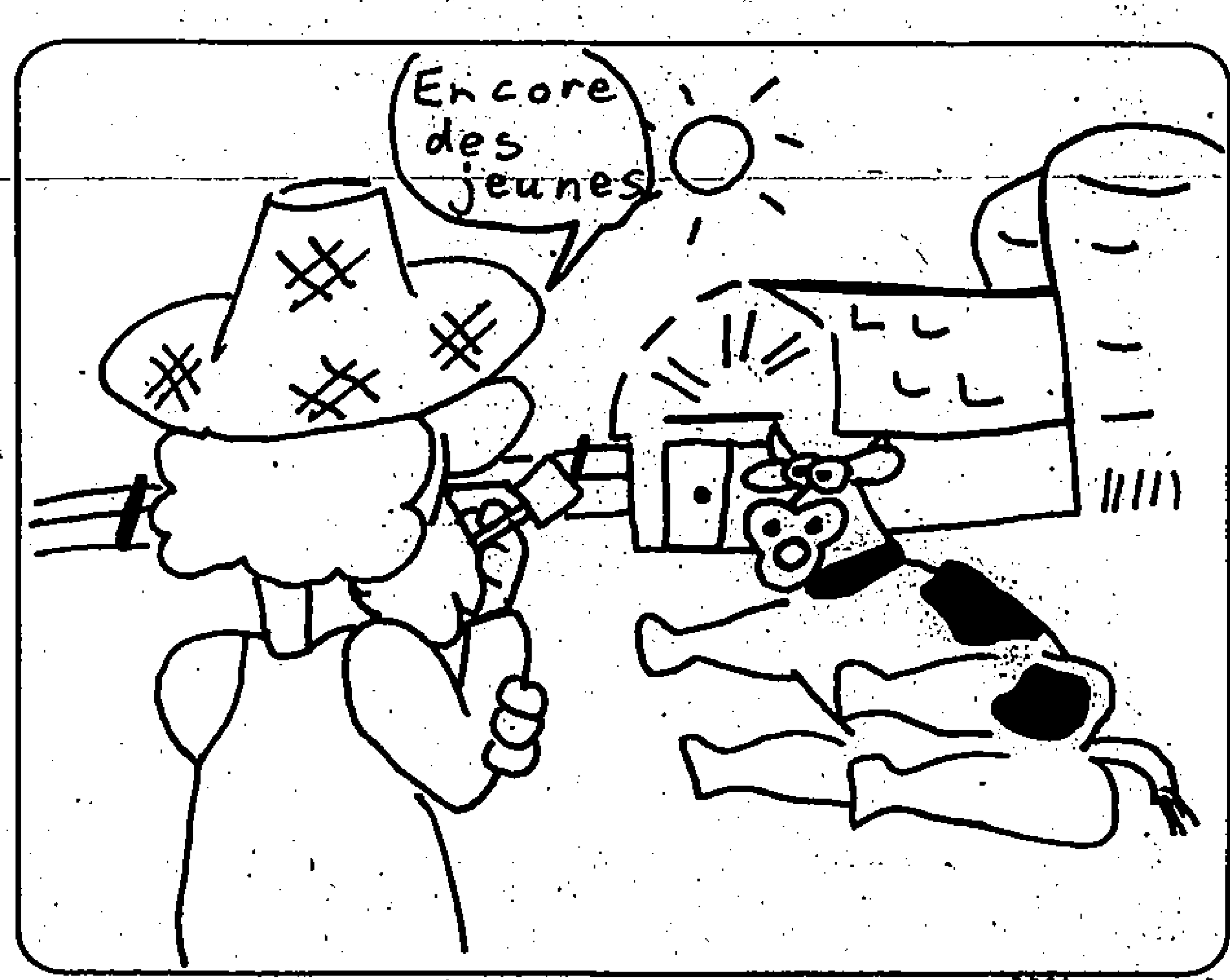








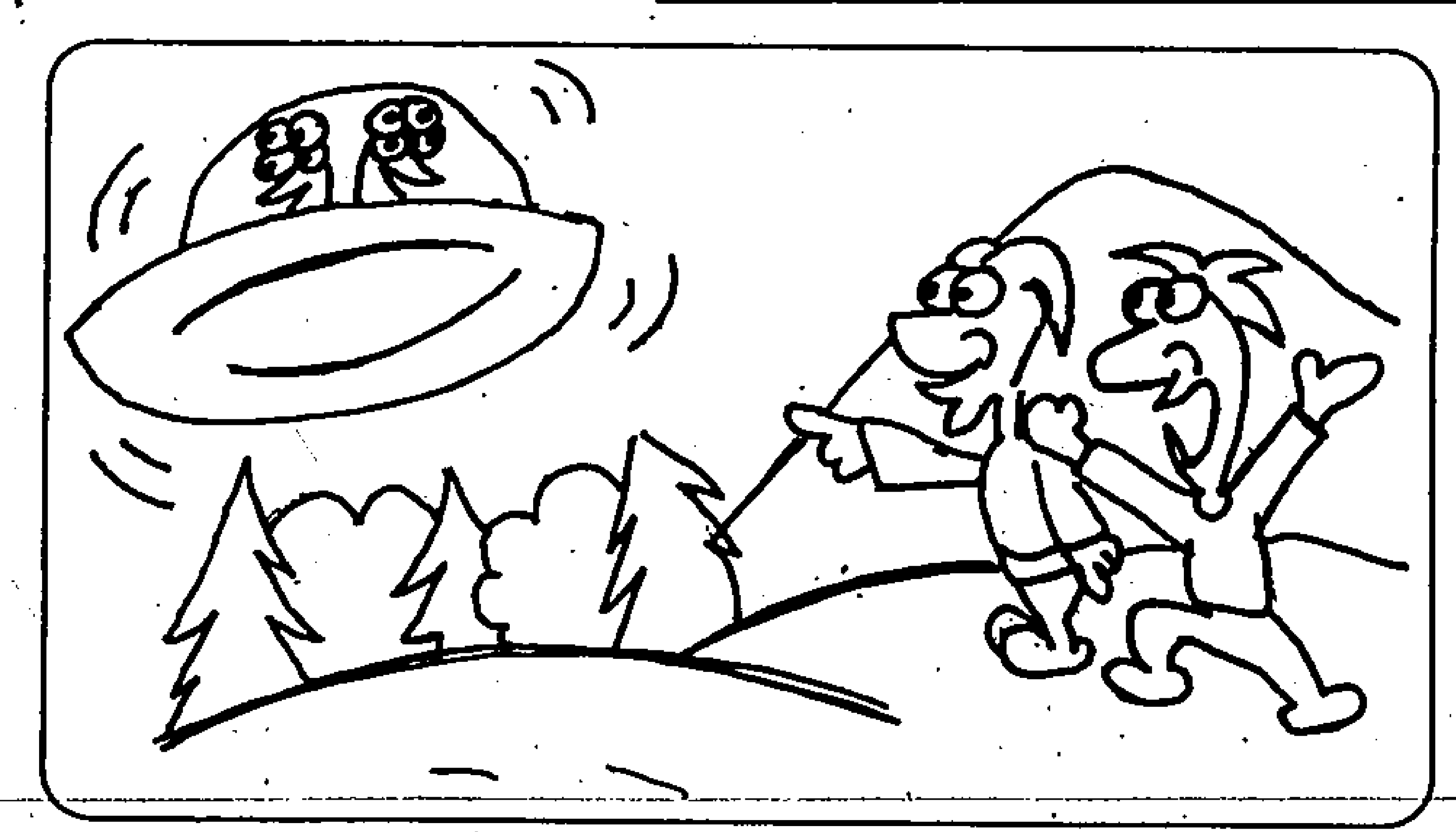


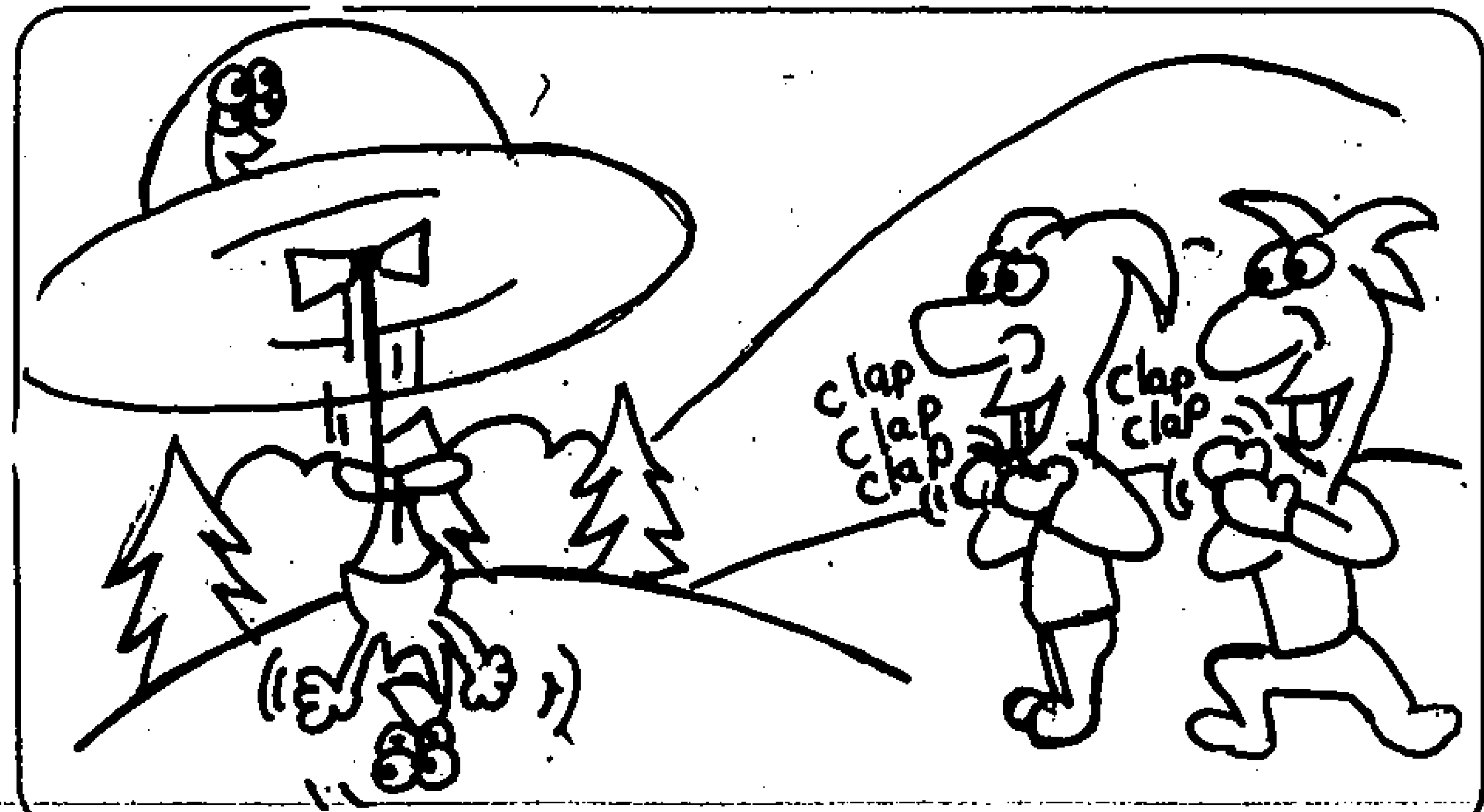


Humourignal!

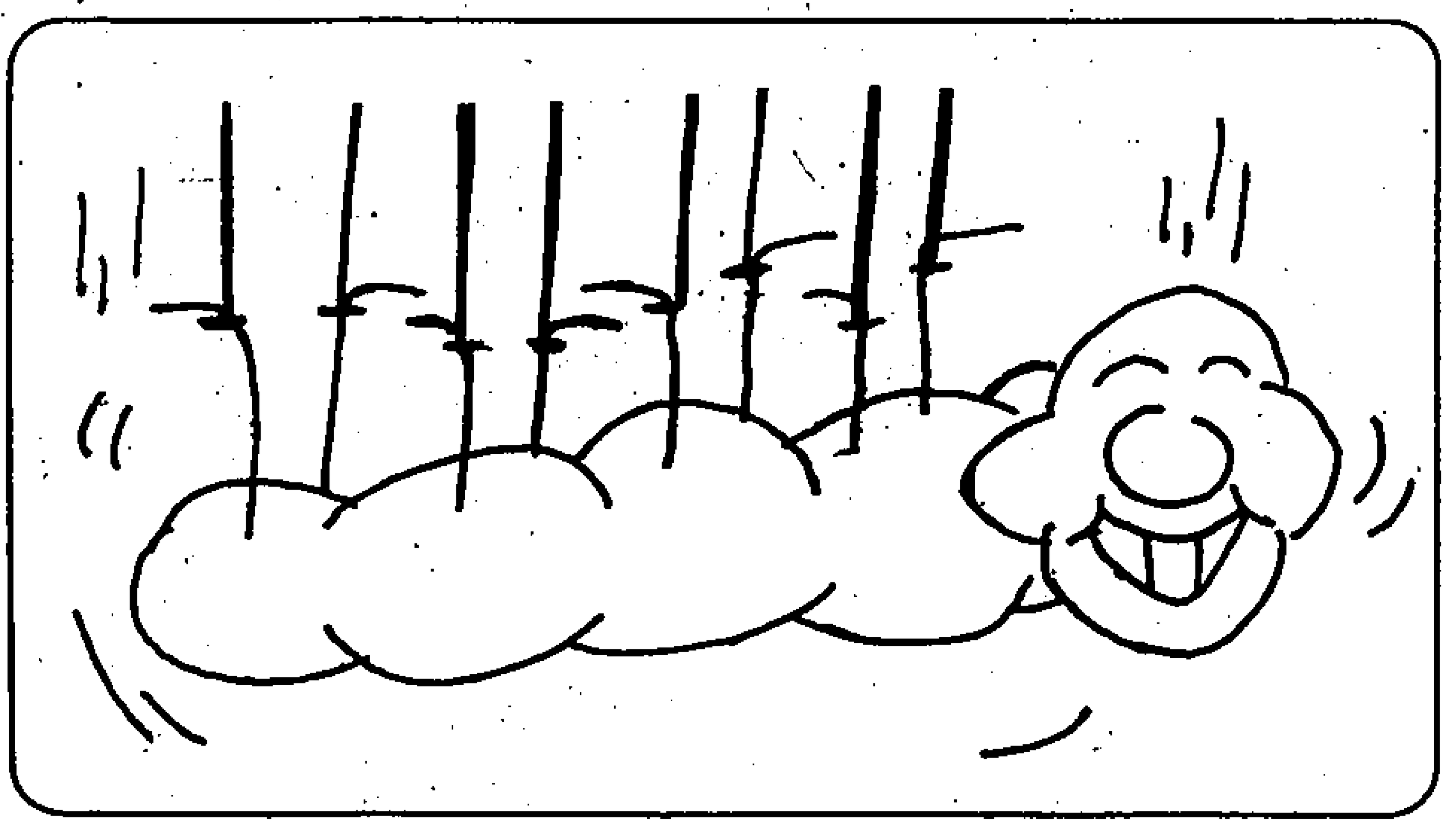
Spécial bungee

Bungee extra-terrestre

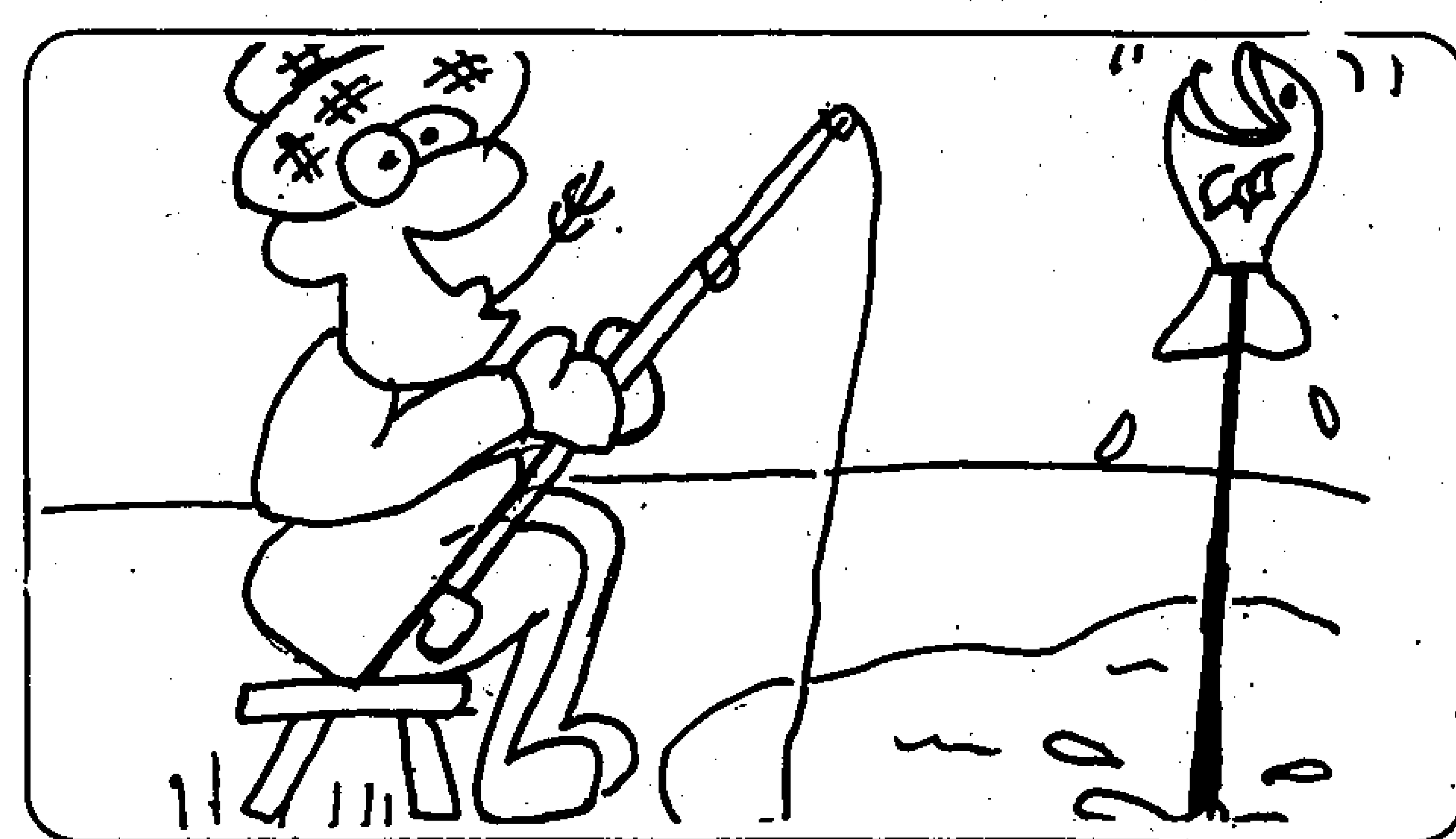




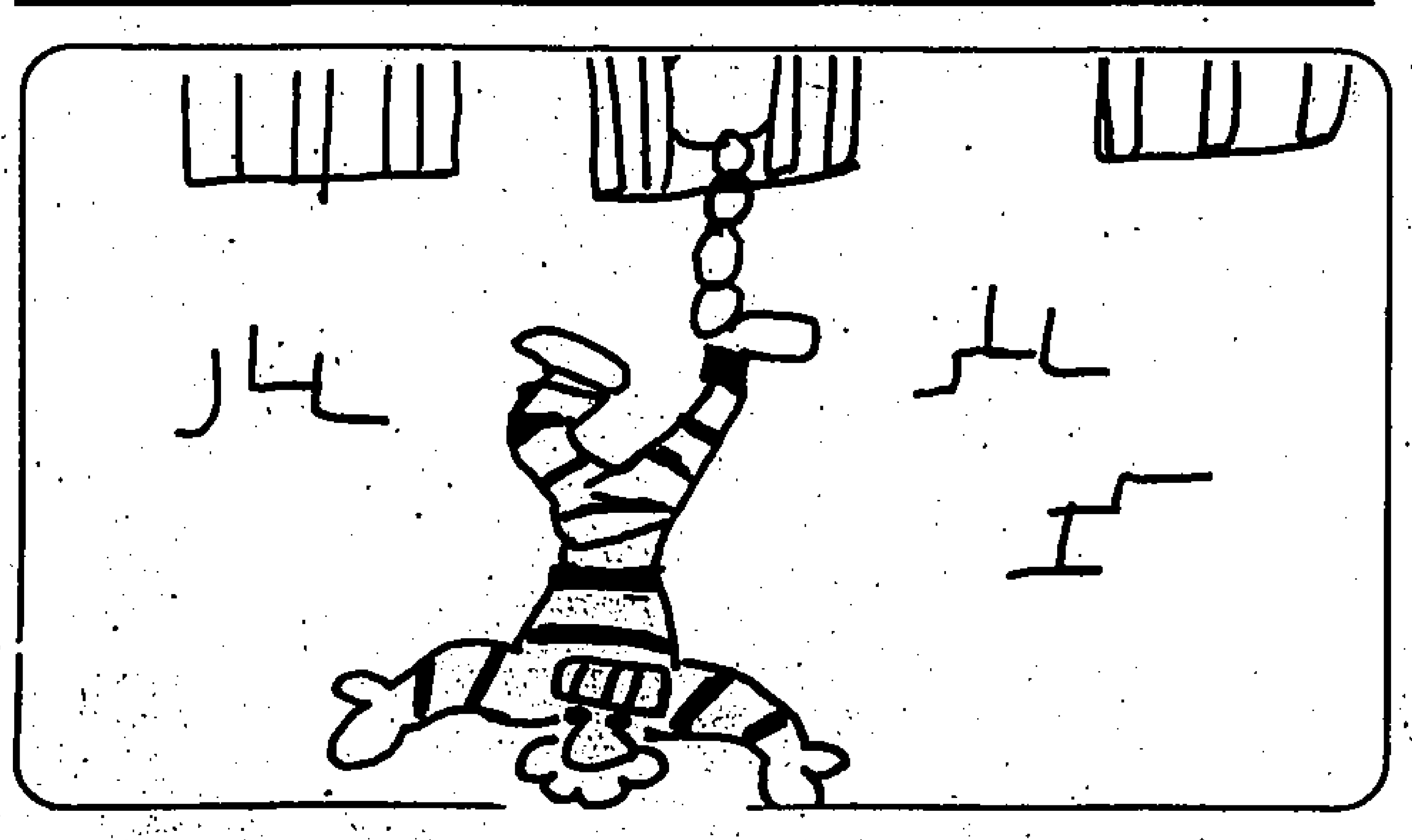
Bungee myriapode



Bungee poisson



Bungee prisonnier



Bungee idiot

